

« Je souhaite que mon sang puisse cimenter le bonheur de la France »

Publié le 20 janvier 2022
Abbé Xavier Beauvais
11 minutes

Le 21 janvier 1793, un juste est tombé. Son nom est inscrit non pas au Panthéon français, "pou-belle de l'histoire", mais dans le livre de vie, au ciel : le roi Louis XVI, roi martyr, victime de la révolution anti-chrétienne.

21 janvier 1793, 6 heures du matin, le roi Louis XVI entend la Sainte Messe. Il écoute ensuite le décret de sa condamnation, et avec une voix de commandement on donne le départ : "Marchons". Il a confié à l'escorte son Testament, quelques objets qu'il portait sur lui dont son alliance — celle de son mariage avec Marie-Antoinette — . Il demande à ce qu'on remette le tout à la reine. Le roi monte dans une voiture fermée. Il lit alors les prières des agonisants et, à travers ces invocations, le roi de France dit adieu à son peuple. Il invoque d'abord la Trinité. Celui qui va mourir est bien ce roi très chrétien qui promettait, au jour de son sacre, de protéger l'Église et s'enorgueillissait de porter l'héritage spirituel de Clovis.

« Je meurs, dit Louis XVI dans son Testament, je meurs dans la religion de mes pères, dans l'union de notre Sainte Mère l'Église catholique, apostolique et romaine »

La voiture arrive place de la Concorde et stoppe. Louis XVI monte alors l'escalier de la guillotine. Il dégrafe lui-même son vêtement, ouvre la chemise largement à l'endroit du cou. Et, c'est alors qu'il crie à son peuple son innocence, demande à Dieu que son sang ne retombe jamais sur la France. Ordre est donné alors aux tambours de couvrir la voix royale. Le roi est lié, entraîné vers la planche fatale. L'abbé Edgeworth chargé de l'assister spirituellement, bouleversé par l'attitude héroïque du roi Louis XVI, prononce alors au moment où le couteau tombe : *« Fils de saint Louis, montez au ciel. »* La révolution, en révolte contre l'autorité divine et humaine, leur avait d'un seul coup réglé un terrible compte. Les gouvernements pourront se succéder, des simulacres de restauration tentés, mais la charte insurrectionnelle des droits de l'homme, hypocrite confiscation des droits de Dieu, restera jusqu'à aujourd'hui, hélas, intangible.

On retiendra sans aucun doute de Louis XVI, sa fidélité à Jésus-Christ, à la Sainte Église qu'au jour de son sacre, il avait juré de défendre comme sa mère. La résistance religieuse de Louis XVI aux décrets de persécution contre les prêtres, le Veto qu'il opposa à la proscription des prêtres de la Sainte Église fournit l'occasion à la franc-maçonnerie d'en finir avec le monarque, ce veto fut l'argument décisif et final de sa condamnation.

On retiendra de Louis XVI, sa fidélité à Jésus-Christ, à la Sainte Église qu'au jour de son sacre, il avait juré de défendre comme sa mère.

La prophétie évangélique allait s'accomplir pour lui aussi : *« A cause de mon nom, vous serez traîné devant les tribunaux, vous serez l'objet de la haine universelle ; vous serez mis à mort et on croira rendre service à la société en vous exterminant de son sein. »* La haine qui poursuivit Louis XVI était bel et bien un combat de l'anarchie contre l'ordre religieux et social incarné dans l'autorité royale. Même si le sociologue juif Edgar Morin écrivait en 1991 que *« la décapitation de Louis XVI fut bien un assassinat politique que rien ne pouvait ni moralement, ni juridiquement légitimer, »* il s'efforce d'ajouter *« mais il se légitime et même il devient exemple sur le plan idéal parce que nous devons le concevoir comme un sacrifice fondateur qui accomplit le transfert complet de la souveraineté du monarque de droit divin vers le peuple de droit humain ! »*

Oui, la démocratie française est née du sang d'un roi martyr. « *Le roi débonnaire*, disait Léon Daudet, *s'identifiait avec la patrie, la famille royale avec la famille française ; c'était cette patrie, c'était cette famille que l'on voulait égorger selon le mot célèbre du sinistre Danton prononcé au simulacre de procès de Louis XVI : "Nous ne voulons pas juger le roi, nous voulons le tuer".* » Et à ce procès du roi se donnèrent rendez-vous toutes les calomnies, tous les faux témoignages, tous les mensonges d'une époque barbare et souillée. Même si l'on doit admettre d'après de sérieux historiens que le venin de la philosophie des lumières était déjà largement répandu dans l'instruction que Louis XVI avait reçue et dont il fut contaminé quelque peu, même si sur chaque question qui pouvait être considérée comme reliée directement aux Lumières, le roi avait fait des concessions substantielles, on retiendra de Louis XVI, un homme extrêmement pieux, un souverain protecteur convaincu de l'Église, qui remplira son rôle jusqu'au bout et avec une héroïque fermeté que ne pourra ébranler la menace des périls personnels qu'il s'attirait, compensant sans doute aux yeux de Dieu certains manquements.

Même si l'édit de grâce, signé par Louis XVI en 1787, rendant aux protestants français un état civil, ne lui porta pas chance, quand on sait la part prise par les protestants dans la révolution, c'était faire revenir Luther pour ravager la chrétienté, même si certaines pensées qu'il estimait comme valables annonçaient déjà la fin de son règne, il n'empêche que l'intelligence de l'époque était aux aguets de tout ce qui était chrétien pour le ridiculiser et le salir. C'était une époque où tout ce qui était pieux était traité de bigotisme, de jésuitisme, de fanatisme et d'intolérance.

Helvétius avait même posé en axiome « qu'on ne peut à la fois, sans inconséquence, être pieux et homme d'État, dévot et bon citoyen, c'est-à-dire honnête homme ». Mais il reste vrai comme disait Daudet « *qu'il peut se trouver que les cours soient la perdition des souverains dont elles faussent le jugement, quand elles ne leur masquent pas la vérité.* » Cela, le roi Louis XVI l'avait compris, mais il arriva à ses successeurs de l'oublier, tant il est vrai qu'il faut se méfier de la reconnaissance de la foule. C'est ce que disait Rainville : « *L'heureuse politique étrangère de Louis XVI — indépendance de l'Amérique renaissance maritime et coloniale de la France — rien n'avait compté (...) On a vu les gouvernements renversés par les désastres de leur politique extérieure. On n'en a pas vu à qui leur prévoyance et même leur succès du dehors ait épargné l'ingratitude publique et l'assaut des factions. La reconnaissance des peuples dure peu !* » Si le plus grand désir de Louis XVI avait été de rendre son peuple heureux en cherchant le bien commun, il aura eu comme récompense la décapitation.

Mais la justice de Dieu n'est pas celle des hommes.

Il faudra noter enfin le pardon de Louis XVI : « *Je prie Dieu qu'il pardonne à la France comme je lui pardonne.* »

Notre foi catholique nous fait mieux comprendre, là, ce qu'un philosophe païen écrivait : « *Il n'y a point de spectacle plus digne des dieux qu'un homme aux prises avec la mauvaise fortune et qui triomphe, par sa constance, de ses disgrâces et de ses malheurs.* »

L'intelligence de l'époque était aux aguets de tout ce qui était chrétien pour le ridiculiser et le salir.

Au milieu de son supplice, vainqueur de lui-même, il triompha de ses ennemis par son héroïque patience et son héroïque charité exprimée dans ce pardon. Saint Pierre Chrysologue n'hésite pas à affirmer que cette patience au milieu des souffrances et cette charité qui pardonne aux bourreaux est le comble de la piété, le comble de la perfection. « *Je préfère leur patience*, dit saint Augustin, *et leur charité à tous les prodiges et à tous les miracles.* » N'était-il pas héroïque, en effet, de pardonner alors à une France gouvernée par des hommes plus hideux que des Marat, des Danton et des Robespierre ? Louis XVI pardonna non seulement de vive-voix mais par testament, afin que toute sa postérité sache bien que sa charité l'emportait sur la fureur des criminels. Charité héroïque qui obtint la conversion de son bourreau Sanson, au pied même de l'échafaud. Puisse ce pardon du sang versé, sauver un jour notre pays conformément à ce que Louis XVI affirma lui-même : « **Je souhaite**

que mon sang puisse cimenter le bonheur de la France. »

Ne fallait-il pas ce sang pour changer en clémence la colère de Dieu, pour protéger notre gloire nationale menacée par un athéisme légal chaque jour plus dévastateur et pourrisseur. Louis XVI, témoin de la foi, fut donc la victime expiatoire d'un peuple coupable. « *L'exécution monstrueuse de Louis XVI, écrivait Daudet, opérée sans aucune espèce de raison, servant seulement de pierre de touche pour la sincérité de la foi républicaine, devenue le nouveau dogme, aura eu le mérite — si l'on peut dire — d'avoir causé un ébranlement général des consciences, favorable aux Vendéens soulevés contre la tyrannie sanglante. Toute la Vendée debout, ira pendant des mois faire trembler les armées de la Convention au cri de "Vive le Roi !". L'insurrection des chouans prouvait alors qu'il y avait encore assez d'éléments sains dans la nation pour mettre en échec les brigands qui s'étaient emparés du pouvoir central. Que reste-t-il de cette révolution de 1789, tant célébrée, tant vantée, en prose et en vers ? C'est un charnier, c'est un spectacle d'épouvante et de bêtise dont l'humanité offre peu d'exemples.* »

Lors de l'emprisonnement du roi aux Tuileries puis à la tour du Temple, on sait que dans les familles chrétiennes, on récitait, tous les jours, une prière conservée aux Archives nationales, une prière à la Sainte Vierge pour le roi, cet héritier de Clovis, de sainte Clotilde et de Charlemagne. Les familles chrétiennes priaient la Vierge clémentine, de considérer ce monarque jamais souillé par tous les vices qu'elle détestait, qui ne fut ni homme de sang, ni le tyran de son peuple. Ces familles chrétiennes priaient la Reine du ciel, de l'Église catholique, la Reine de France d'être la reine de ce monarque chrétien.

« *Changez les cœurs des impies, rendez à la religion sa première splendeur, réglez en souveraine.* » Nous ferons nôtre, comme famille réunie dans l'église, le prochain 21 janvier la conclusion de cette prière.

« *Faites-lui mériter une couronne plus brillante et plus solide que les plus belles couronnes de la terre.* »

Le 21 janvier 1793, un juste est tombé. Son nom est inscrit non pas au Panthéon français, "poubelle de l'histoire", mais dans le livre de vie, au ciel : le roi Louis XVI, car comme l'affirma le Pape Pie VI « *qui pourrait douter que ce monarque n'eut été principalement immolé en haine de la foi et par un esprit de fureur contre les dogmes catholiques ?* » Louis XVI, roi martyr, victime de la révolution anti-chrétienne.

Un dernier mot qui donnera tout son sens à cette messe, je l'emprunte à la Semaine religieuse de Cambrai, un siècle après la mort de Louis XVI : « *Nous croyons que Louis XVI n'a pas besoin de nos suffrages. Il y a longtemps que le Souverain Pontife Pie VI n'a pas craint de dire au Sacré Collège des Cardinaux que ce vertueux monarque digne du nom de martyr, avait échangé des lis périssables contre une couronne immortelle.* »

Mais nous, avons le devoir de faire réparation et de manifester notre repentir, car nous sommes solidaires de nos aïeux et nous avons continué de marcher dans leurs voies iniques. La douleur des vrais Français, en ce jour funèbre, se rapporte moins au monarque sacrifié qu'au peuple malheureux toujours livré depuis lors, aux égarements de l'impiété, par l'éducation, la presse, la législation, la laïcisation de toute chose et sous toutes les formes.

Quand fut-il plus nécessaire de crier à Dieu « *Parce Domine* » ? Épargnez-nous Seigneur.

Source : [L'Acampado n°177](#)